



Liquidation judiciaire de Métal Aquitaine le lundi 4 juin 2018

Communiqué de l'UD CGT Lot-et-Garonne et de la Fédération des travailleurs de la Métallurgie CGT

Ce matin, vers 9 heures, le Tribunal de Commerce d'Agen a prononcé la liquidation judiciaire de l'entreprise métallurgique METAL AQUITAINE de FUMEL entraînant 38 licenciements et condamnant toute perspective industrielle sur le site. L'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) a des responsabilités dans le reclassement des salariés.

Quel gâchis au regard des 170 années d'histoire industrielle et sociale de ce grand complexe métallurgique comptant jusqu'à 5 000 salariés avec les entreprises extérieures ; qui a connu une renommée mondiale avec ses fabrications (tuyaux de fonte, chemises poids lourds, industrielles et marines...), avec son savoir-faire. Sans oublier de grandes grèves ouvrières qui ont rythmé le développement de cette entreprise et qui ont permis de conquérir des accords d'entreprises de haut niveau.

Depuis le redressement judiciaire du 2 novembre 2016 et de sa sortie le 18 janvier 2018 avec un plan de continuation, assorti d'une contrepartie d'1 million d'euros de dettes à apurer, le PDG Monsieur POZAS n'a pas respecté ses engagements financiers notamment auprès de l'URSSAF.

Dès les premiers déboires financiers, la CGT avait émis des réserves sur le plan de continuation alors qu'il y avait absence d'un plan industriel, absence de ligne de trésorerie, absence de soutien bancaire, aucun contrôle des 400 000 euros de fonds publics accordés pour moitié par le Conseil régional d'Aquitaine et pour moitié par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, aucun remboursement des loyers auprès de la Communauté des Communes...

Pour rappel, cette entreprise avait été reprise par défaut en mars 2015 par Messieurs POZAS et ROYER à la suite de la liquidation de METALTEMPLE AQUITAINE et à l'abandon des Pouvoirs Publics. 67 licenciements avaient eu lieu en 2014 puis 93 en 2015.

.../...

Un an après la reprise, le PDG, Monsieur POZAS, démantelait le secteur de la Fonderie Chemises Poids Lourds, marines et industrielles, en vendant l'outil de travail au prix de la ferraille. Un scandale que presque personne n'a dénoncé hormis la CGT et ses militants.

Lors des discussions de fin 2014 et début 2015, notamment lors des tables rondes en Préfecture et en Sous-Préfecture, le CGT avait alerté sur les risques de catastrophe industrielle et sociale si des solutions de reconquête et de diversification n'étaient pas engagées avec les soutiens du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Départemental, de la BPI (Banque Publique d'Investissement) et de l'État.

La CGT avait soumis un projet industriel très précis et chiffré :

- de sous-traitance pour l'usinage de pièces aéronautiques pour les entreprises des régions limitrophes (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie)... D'ailleurs, le Président du Conseil Régional, Alain ROUSSET, s'était engagé à travailler sur le projet.
- de fabrication d'éoliennes terrestres et maritimes dans le cadre des défis de la transition écologique...
- de la fabrication de panneaux photovoltaïques...

Ces projets permettaient de préserver les savoir-faire, les emplois voire de les développer, et de pérenniser le bassin du Fuméolois déjà fortement sinistré avec des records de taux de chômage.

Malgré des paroles « bienveillantes » et électoralistes, l'ensemble des élus politiques -dont Monsieur FEKL alors Ministre du Commerce Extérieur- et les représentants de l'État n'ont pas tenu leur parole et leurs engagements. Les responsabilités de cette situation se trouvent également dans ce vide politique. L'Etat, qui apporte souvent son aide avec l'argent du contribuable chaque fois que nécessaire et sans contrepartie doit aussi prendre en compte que son rôle est de faire prévaloir l'intérêt général et notamment l'emploi et le développement des territoires en France. Cela fait partie de ses prérogatives et de sa responsabilité en cas d'échec. Pour notre territoire, il est vital que l'industrie perdure !!! Les salariés ont besoin de projets et de perspectives industrielles nos propositions, justement portées sur une réelle stratégie à long terme pour notre industrie.

Afin d'éviter la poursuite du pillage de l'outil de travail et du patrimoine industriel, suite à cette liquidation, **la CGT interpelle les élus des collectivités, les représentants de l'État pour qu'enfin ils prennent leurs responsabilités, et prennent des dispositions pour mettre sous cocon le parc des machines-outils de l'atelier d'usinage, le machine de Watt.** Il faut les préserver des appétits des prédateurs et des ferrailleurs. Nous serons vigilants sur ce point.

Nous sommes également disponibles et disposés pour discuter de la relance industrielle sur d'autres filières et sur la base des propositions que nous avons déjà faites et qui sont toujours d'actualité.

Agen, le 4 juin 2018

Pour l'UD CGT 47,
Laurent JACQUELIN
Secrétaire Général

Pour la FTM-CGT,
Frédéric SANCHEZ
Secrétaire Général